

# Communication sur le progrès du Global Compact des Nations Unies



NOUS SOUTENONS  
LE PACTE MONDIAL

Ceci est notre Communication sur  
le Progrès sur la mise en œuvre des  
principes du Pacte mondial des  
Nations Unies.

Nous apprécions vos commentaires sur  
son contenu.

ÉDITION —

2022

**Axdis**  
**pro**

L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE AU QUOTIDIEN





## DÉCLARATIONS D'ENGAGEMENT ET DE SOUTIEN CONTINU AU GLOBAL COMPACT

**La société Axdis** est spécialisée dans la distribution, à l'attention des professionnels de solutions de rénovation énergétique dans le bâtiment.

**Nous** nous engageons à proposer des offres qui s'ancrent dans la lignée du respect de l'environnement et du climat.

**Notre** objectif est de répondre à la fois aux enjeux environnementaux et sociétaux liés à la rénovation énergétique.

**Nous** sommes membre de Global Compact des Nations Unies depuis février 2018. Aujourd'hui, je suis heureux de réitérer notre engagement envers les dix principes du Pacte mondial des Nations Unies dans les domaines des droits de l'homme, du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption.

**Notre** engagement est repris dans notre deuxième publication du rapport « Communication sur le Progrès » (COP). Nous y avons répertorié nos actions déjà menées en 2021 ainsi que nos objectifs 2022 visant à améliorer continuellement l'intégration du Pacte mondial et de ses principes dans notre stratégie commerciale, notre culture et nos opérations quotidiennes et de les faire progresser dans notre zone d'influence.

Dans une logique de transparence, conformément aux attentes du Global Compact, notre COP sera diffusée sur le site du Pacte des Nations Unies et sur notre site internet. Nous informerons également toutes nos parties prenantes par le biais de nos principaux canaux de communication.

**Thierry HOURQUET**  
*Président d'AXDIS*

# Sommaire

|  |    |
|--|----|
| Présentation d'AXDIS .....                               | 4  |
| Axdis en 2021 .....                                      | 6  |
| Les 10 principes du Pacte Global des Nations Unies ..... | 8  |
| Les Droits de l'Homme .....                              | 10 |
| Les normes internationales du travail .....              | 11 |
| La protection de l'environnement .....                   | 12 |
| Notre lutte contre la corruption .....                   | 13 |
| Annexes .....  | 14 |



L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE AU QUOTIDIEN



# PRÉSENTATION D'AXDIS

Pionnier de la distribution depuis 1999, **Axdis** est leader sur le marché de la distribution BtoB de solutions destinées à l'amélioration de l'efficacité énergétique, et à la réduction de la consommation des énergies fossiles.

**AXDIS** via son enseigne **Axdis Pro** distribue des solutions de production photovoltaïque, d'autoconsommation, de génie électrique, de génie climatique, d'isolation et d'éclairage permettant d'optimiser la consommation des bâtiments et de gagner l'indépendance énergétique : de la production, à l'utilisation, en passant par le stockage et la gestion de sa propre énergie, dans le secteur du résidentiel, du tertiaire et de l'industrie.



L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE AU QUOTIDIEN



## LA CHAÎNE DE VALEUR

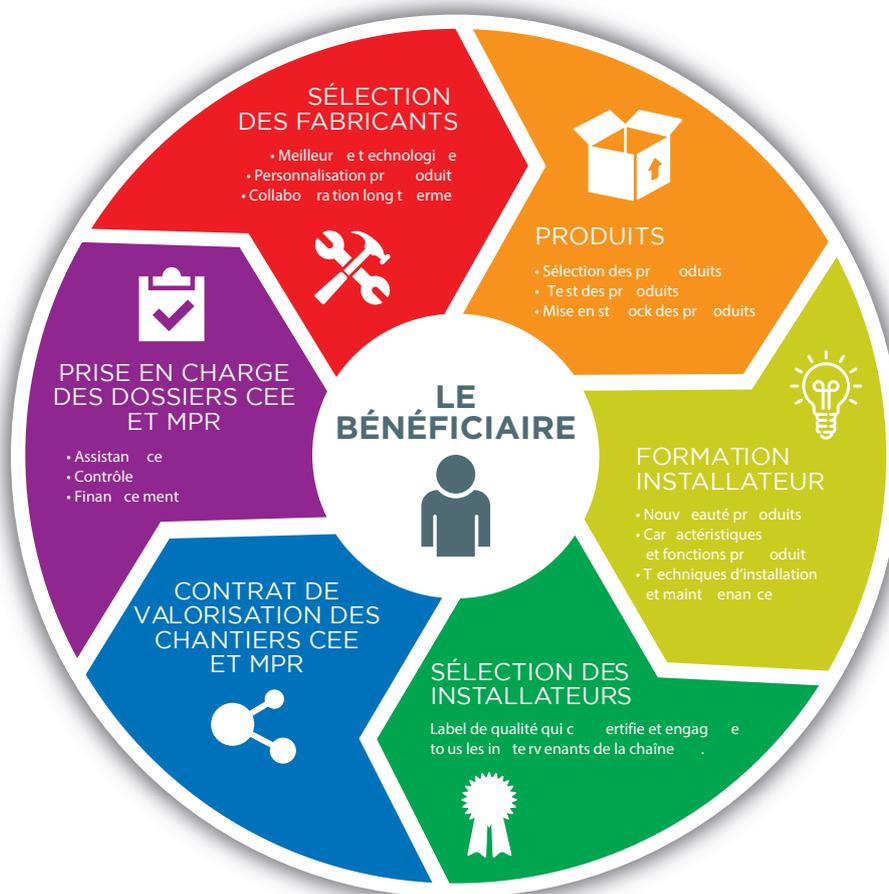
**Produire, gérer, utiliser, stocker**  
sa propre énergie et améliorer  
les bien-être de tous au quotidien



# PRÉSENTATION D'AXDIS

## LE CERCLE DE CONFIANCE

Maîtrise de toute la chaîne du fabricant, en passant par l'installateur, jusqu'au client final



Sélection des fabricants, sélection des produits, formation installateur, sélection des installateurs, contrat de valorisation des chantiers CEE et MaPrimeRénov', prise en charge

# AXDIS EN 2021

**Axdis** a connu une croissance de près de 50%. Un boom de l'activité sur fond de développement exponentiel de l'autoconsommation et des solutions d'efficacité énergétique !

- ✓ 48 collaborateurs : dont 13 nouvelles embauches en 2021
- ✓ Réalisation de 30 000 chantiers
- ✓ 4 agences et 3 bases logistiques
- ✓ L'ouverture d'une nouvelle base logistique au Blanc-Mesnil
- ✓ Un chiffre d'affaire de plus de 200 M€ pour la rénovation énergétique



# AXDIS EN 2021



# LES 10 PRINCIPES DU PACTE MONDIAL

Le **Global Compact** propose un cadre d'engagement simple, universel et volontaire, qui s'articule autour de dix principes relatifs au respect des Droits Humains, aux normes internationales du travail, à l'environnement et à la lutte contre la corruption

## DROIT DE L'HOMME

page 10

1 • Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'Homme.

2 • Les entreprises sont invitées à veiller à ne pas se rendre complices de violations des droits de l'Homme.

## NORMES INTERNATIONNALES DU TRAVAIL

page 11

3 • Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective.

4 • Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire.

5 • Les entreprises sont invitées à contribuer à l'abolition effective du travail des enfants.

6 • Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession.

## ENVIRONNEMENT

page 12

7 • Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant à l'environnement.

8 • Les entreprises sont invitées à prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement.

9 • Les entreprises sont invitées à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.

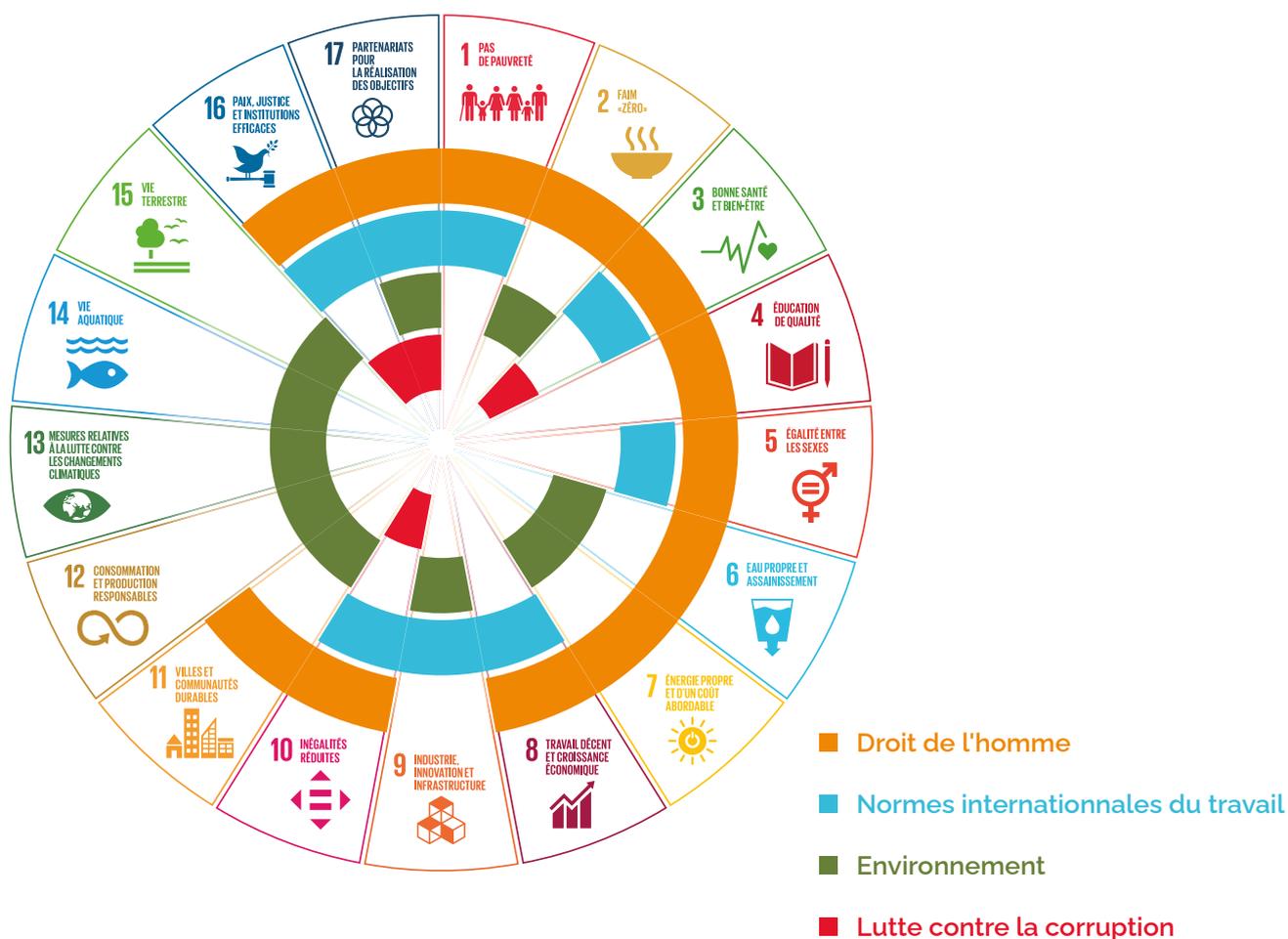
## LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

page 13

10 • Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.

# ET LES 17 OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Axdis adhère et s'engage sur 17 objectifs de développement durable, afin de participer activement à la préservation de l'environnement.



# LES ACTIONS MISES EN PLACE RELATIVE AU DROIT DE L'HOMME

## Axdis adhère :

- Aux principes de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948
- Aux principes de l'Organisation Internationale du Travail (OIT)



## Nos actions :

Axdis est un acteur socialement engagé, il a sponsorisé le match FC SETE VS VARIETES CF et a participé à la récolte de 20 000€ pour la **fondation des hôpitaux**.



Le service administratif d'**Axdis** veille à respecter le code du travail français qui s'applique aux salariés :

- La Charte des valeurs signée par le Président

Nos actions pour le bien-être de nos salariés au sein de nos locaux. Un environnement de travail propice au bien-être et travail des salariés :

- Des espaces de travail entretenus et climatisés
- Des équipements de qualité : deux écrans d'ordinateur par collaborateur, logiciels performants, fauteuils ergonomiques,...
- Une cafétéria équipée d'une machine expresso, micro-ondes, écrans tv, réfrigérateur..

Des actions en interne pour créer un esprit d'équipe, une cohésion entre les collaborateurs :

- Gala prestigieux de boxe thaï annuel
- Repas de fin d'année
- Célébration des anniversaires
- Petit déjeuner offert une fois par semaine



# LES ACTIONS MISES EN PLACE RELATIVES AU NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL

## Axdis travaille

sur l'optimisation des conditions de travail et de dialogue social et s'active à favoriser l'épanouissement professionnel, la cohésion d'équipe, l'implication et la satisfaction des clients.

## Nos actions :

La procédure d'accueil des nouveaux collaborateurs :

- Remise de goodies : un porte clé, un sac en toile, une clé USB et un stylo logotés **Axdis**
- Élaboration d'un parcours d'intégration personnalisé et de formations sur les différents logiciels utilisés en interne.
- Stabilité dans les contrats proposés, en 2021 **Axdis** emploie 98% de ses salariés en contrat à durée indéterminée : 46 CDI et 2 contrat de professionnalisation

Afin de veiller à garantir la protection de ses salariés, **Axdis** mène une prévention des risques professionnels en mettant à disposition de son personnel des Equipements de Protection Individuelle (EPI) :

- Chaussures et pantalons de sécurité
- Trousse de premier secours
- Gants de manutention
- T-shirts, pulls, polaires et parkas aux couleurs de la société.

**Axdis** veille à toujours être en accord avec les principes universels des Droits de l'homme.

- La Charte de la diversité

**Axdis** soutient la diversité culturelle et sociale et a signé la Charte de la diversité. De multiples nationalités se côtoient au sein de notre entreprise et sont totalement impliqués dans la réussite de notre projet et la construction de notre succès.

- La parité homme/femme au sein d'**Axdis**, nous souhaitons réduire toute inégalité en favorisant notamment la mixité dans un secteur à dominante très masculine.  
26 hommes (60%) / 22 femmes (40%)

# LES ACTIONS MISES EN PLACE RELATIVE À LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

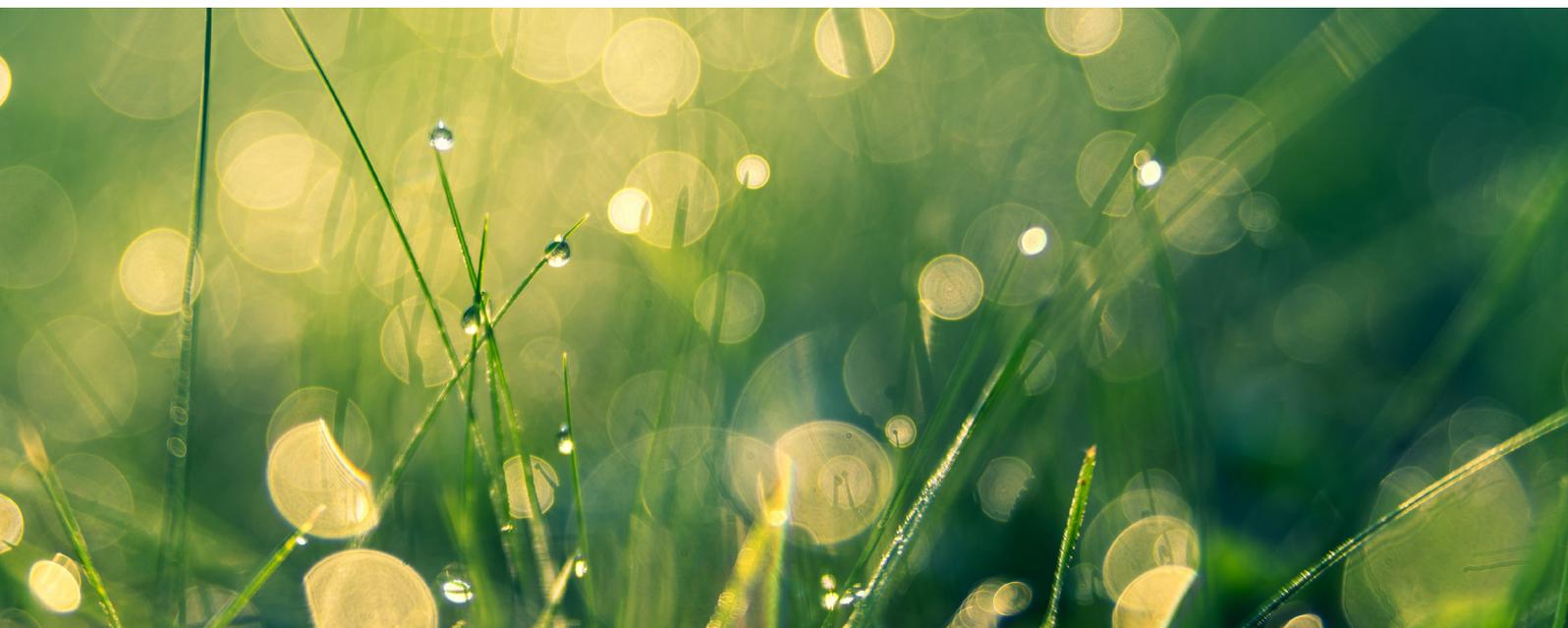
La transition énergétique représente un défi de taille à relever pour notre pays. La France doit se doter d'un nouveau modèle énergétique, robuste et durable.

Depuis sa création, **Axdis**, en adaptant son offres de produits aux attentes de ses clients en matière de solutions énergétique, propose une alternative durable et en accord avec les enjeux environnementaux du 21ème siècle, et donne les moyens qui permettent d'accéder à **l'indépendance énergétique** :

- Produits éco responsables
- Technologies de production, d'utilisation, de stockage et de gestion de l'énergie.
- Recherche pour nos clients d'aides, primes et subventions pour financer jusqu'à 70% des opérations d'économie d'énergie
- Utilisation des Certificats d'Economie d'Energie et de MaPrimeRénov' qui permettent des opérations d'isolation et de chauffage totalement financées et qui permettent de lutter contre la précarité énergétique.

**Axdis** poursuit sa démarche environnementale via les actions suivantes :

- Afin de limiter les déchets et de moins polluer, **Axdis** est devenu un point de collecte **SOREN**, ainsi elle propose à ses clients installateurs de déposer les panneaux photovoltaïque vetuste gratuitement.
- **Axdis** imprime tous ses supports sous le label **IMPRIM'VERT**.
- La Signature électronique incitative : toutes les signatures électroniques de nos mails doivent posséder la mention « Pensez à l'environnement ! N'imprimez ce mail que si c'est vraiment nécessaire » .
- La consommation de papier et d'encre : en limitant les impressions superflues et en dématérialisant l'intégralité de nos documents qui sont mis à disposition sur un réseau partagé.



# LES ACTIONS MISES EN PLACE RELATIVE À LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

**Axdis** défend à l'ensemble de ses salariés d'accepter toutes formes de gratifications financières ou matérielles qui seraient susceptibles d'influencer l'intégrité morale d'une personne qui les accepterait en contrepartie d'informations stratégiques ou de prise de position pouvant biaiser le résultat d'une décision.

Le personnel d'**Axdis** en relation directe avec les fournisseurs s'assure que ceux-ci soient traités de manière équitable et honnête.

Lors de toute embauche de collaborateur (que ce soit pour un contrat d'alternance, un contrat de stage, un contrat à durée indéterminée ou un contrat à durée déterminée), **Axdis** émet tout d'abord une déclaration préalable à l'embauche (DPAE) afin de régulariser la situation du futur salarié ou stagiaire, puis établit un contrat qui doit être approuvé et signé par les deux parties cocontractantes.

De plus, celui-ci s'accompagne d'une convention collective garantissant les droits et devoirs de chacune des parties l'une envers l'autre, qui doit également être lue et signé par l'employé et son employeur.

De même, **Axdis** interdit à l'ensemble de son personnel responsable d'agence de faire travailler quiconque sans une validation préalable de sa direction.

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données personnelles (RGPD), nous faisons signer auprès de tous intervenants une fiche « Informations sur les règles de confidentialité et de sécurité des données à caractère personnelles ».

Cf : Annexe 1

# LES ANNEXES



L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE AU QUOTIDIEN



## INFORMATIONS SUR LES RÈGLES DE CONFIDENTIALITÉ ET DE SÉCURITÉ DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNELLES

### AGENCE DE CLICHY

157 bd Victor Hugo  
92110 Clichy  
Tel : 01 41 40 84 32  
Mail : contact@axdis.fr

### AGENCE DU RHONE-ALPES

74 av des Bruyères 69150  
Décines-Charpieu  
Tel : 04 72 27 81 39  
Mail : lyon@axdis.fr

### AGENCE D'OCCITANIE

9 rue Jean Mermoz  
34430 Saint-Jean-de-Védas  
Tel : 04 67 82 86 39  
Mail : montpellier@axdis.fr

### AGENCE DU MIDI-PYRÉNÉES

47 route de Paris  
31140 Aucamville  
Tel : 05 34 65 20 35  
Mail : toulouse@axdis.fr

### AGENCE ELEC IDF

1 Rue des Frères Lumière  
93150 Le Blanc-Mesnil  
Tel : 01 55 02 10 23  
Mail : elec@axdis.fr

### BASE LOGISTIQUE DE BLANC-MESNIL (NORD)

1-3 Rue des Frères Lumière  
93150 Le Blanc-Mesnil  
Tel : 01 55 02 10 23  
Mail : villeneuve@axdis.fr

### BASE LOGISTIQUE DE VILLENEUVE (NORD)

7-9 av de la Redoute  
92390 Villeneuve la Garenne  
Tel : 01 55 02 10 23  
Mail : villeneuve@axdis.fr

### BASE LOGISTIQUE DE CORBAS (SUD)

2 rue du Dauphiné  
69960 Corbas  
Tel : 04 28 29 44 40  
Mail : corbas@axdis.fr

### 1 - FINALITÉ ET QUALITÉ DE RESPONSABLE DE TRAITEMENT

Dans le cadre de son activité, la Société, agissant en qualité de responsable de traitement, procède à un traitement informatisé des données de ses Clients et prospects dans le respect de la réglementation en vigueur relative à la protection des données personnelles.

La Société veille à ne collecter et ne traiter que des données strictement nécessaires au regard de la finalité pour laquelle elles sont traitées.

L'utilisation des données collectées est strictement nécessaire à l'exécution du Contrat ou relève de l'intérêt légitime de la Société.

La collecte et le traitement de ces données est nécessaire pour :

- la création du compte Client,
- à la programmation des interventions de la Société,
- à la gestion des commandes,
- au traitement des réclamations,
- à la facturation,
- et aux opérations de recouvrement.

Le nom, le prénom, l'adresse et les caractéristiques du logement, le numéro de téléphone et l'adresse mail du Client, et le cas échéant, les coordonnées de l'utilisateur si celui-ci est différent du Client, ou du Propriétaire si le Client est locataire, ainsi que l'ancienneté du logement sont essentiels à l'exécution du Contrat.

Elles sont collectées directement auprès du Client lors de la signature du Contrat. En cas de refus du Client de communiquer ses données personnelles, la Société ne sera pas en mesure de conclure le contrat de service demandé.

La Société s'efforce, par ailleurs, de personnaliser ses services afin de répondre au mieux aux attentes de ses clients.

Dans ce cadre, la Société est amenée à collecter directement ou indirectement, avec le consentement de la personne concernée, des données non strictement nécessaires à l'exécution du Contrat, afin de mieux connaître ses clients et de pouvoir proposer les offres les plus pertinentes. Le Client peut autoriser la Société à traiter ses données à des fins de prospection commerciale au moment de la Collecte de ses données.

La Société est également susceptible d'utiliser les données de navigation de ses Clients et prospects collectées sur les sites internet de la Société ou de ses partenaires et de les associer avec d'autres données. À tout moment, le Client a la possibilité de s'opposer au dépôt de cookies sur son terminal en désactivant les cookies éventuellement déjà déposés.

Si l'accepte, le Client peut également faire l'objet de profilage à des fins publicitaires. À tout moment, il pourra ensuite s'y opposer en exerçant son droit d'opposition à l'adresse mentionnée ci-après et, la Société ne sera alors plus en mesure de proposer des services personnalisés ou des offres promotionnelles ciblées au Client.

### 2 - DURÉE DE CONSERVATION

Les données personnelles sont conservées pour la durée nécessaire à l'accomplissement des finalités mentionnées ci-dessus et eu égard à la prescription en vigueur et aux obligations légales de conservation de certains contrats/données.

En particulier (et sous réserve d'une modification ultérieure des délais de prescription et/ou des obligations légales de conservation spécifiques)

- S'agissant des traitements relatifs à l'exécution du Contrat, les données personnelles du Client sont conservées pour une durée de dix ans à compter de la livraison du bien ou de la fin de l'exécution de la dernière prestation contractuelle (en archivage, conformément aux obligations légales de conservation des contrats conclus par voie électronique et des documents comptables).

- les données des clients utilisées à des fins de prospection commerciale peuvent être conservées pendant un

An aerial photograph of a suburban neighborhood. The houses are two-story, light-colored with dark roofs. The yards are green with some trees showing autumn colors. The overall scene is bright and sunny.

PRODUIRE  
GÉRER  
STOCKER  
UTILISER

LE BIEN-ÊTRE DE TOUS  
AU QUOTIDIEN



NOUS SOUTENONS  
LE PACTE MONDIAL

Ceci est notre Communication sur  
le Progrès sur la mise en œuvre des  
principes du Pacte mondial des  
Nations Unies.

Nous apprécions vos commentaires sur  
son contenu.

# Communication sur le progrès du Global Compact des Nations Unies

Édition 2022



[WWW.AXDISPRO.COM](http://WWW.AXDISPRO.COM)

01 41 40 84 32 | [contact@axdis.fr](mailto:contact@axdis.fr)  
157 boulevard Victor Hugo 92110



L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE AU QUOTIDIEN

